PROCLAMATION
Par Joseph Walker,
GOUVERNEUR DE L'ETAT DE LA LOUISIANE

A TENDU que le premier Lundi de Janvier courant, étant le premier Lundi du mois, le district composé de la paroisse d'Ascension, et les districts composés des paroisses d'Assomption, Lafourche, Terre-bonne, Iberville, Point Coupée, Pointe-Coupée, Jacques, Acadie, Lafayette, Vermilion, Jackson Iberville, Intérieure et Terre-bonne, ainsi que le second district composé de cette paroisse d'Orléans qui est située sur la rive droite du Mississippi et des paroisses de Jefferson, St. Jean-Baptiste, St. Jacques, Acadie, Lafayette, Vermilion, Jackson Iberville, Intérieure et Terre-bonne, ainsi que le second district composé de cette paroisse d'Orléans qui est située sur la rive droite du Mississippi et des paroisses de Jefferson, St. Jean-Baptiste, St. Jacques, Acadie, Lafayette, Vermilion, Jackson Iberville, Intérieure et Terre-bonne, ainsi que le troisième district composé de cette paroisse d'Orléans qui est située sur la rive droite du Mississippi et des paroisses de Jefferson, St. Jean-Baptiste, St. Jacques, Acadie, Lafayette, Vermilion, Jackson Iberville, Intérieure et Terre-bonne, ainsi que le